

Il est encore une autre analogie lointaine d'ailleurs dans l'abouchement des parties sécrétantes de la glande à mucus ou génitale sur le canal qui les fait communiquer avec l'urètre et cette analogie consiste dans l'irrégularité même de la distribution des acini pour la glande à mucus, des culs de sac pour la glande génitale. On sait en effet que dans les glandes de Méry et de Littré et surtout dans ces dernières, les acini sont isolés les uns des autres, répartis irrégulièrement, si bien que l'organe tout entier ressemble non à une glande en grappe composée, mais bien à un amas de glandules en grappe simple (1). Dans la prostate, ce sont les culs de sac qui sont isolés, irrégulièrement distribués et ne se réunissant jamais pour former un acinus.

Quant au trajet suivi par le canal excréteur il est : 1° dans les glandes à mucus (2), rectiligne ou à peu près, relativement court puisqu'il n'a à traverser, pour aboutir dans l'urètre, que la muqueuse des voies urinaires ; mais comme sa direction est aussi très ordinairement oblique par rapport à la surface de cette même muqueuse, il en résulte que le conduit excréteur peut être fort long, plusieurs centimètres, comme le fait est souvent constaté par ceux qui viennent s'ouvrir au voisinage du méat ; 2° dans la prostate, sinueux et traverse avec des inflexions multiples l'épaisse couche des sphincters urétraux. En se reportant à la figure ci-jointe, on voit, sous forme schématique une glande à mucus de l'urètre prostatique et un canal excréteur de la prostate venant tous deux s'ouvrir au fond d'une fossette cribliforme du canal urinaire. La glande à mucus répond par ses traits essentiels à la description que nous en avons donnée : isolement des acini, rectitude du canal excréteur, petitesse relative de l'orifice de ce canal, disposition oblique de son ouverture. Le canal excréteur prostatique est relativement énorme ; ses parois sont très épaisses, il est flexueux et paraîtrait en réalité

(1) *Robin et Cadiat*. — *Journal de l'Anatomie*, 1875.

(2) *Reliquet et Guépin*. — *Les glandes de l'urètre*, T. I. p. 21 et suiv.